



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes du Cap Corse a mis en place son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur tout son territoire*.

Les propriétaires occupants ou bailleurs, sous conditions de ressources, peuvent bénéficier d'une aide administrative, technique et financière pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement :

> Rénovation énergétique > Adaptation à la perte d'autonomie > Rénovation lourde

Cet accompagnement gratuit et personnalisé est assuré par une équipe d'experts qualifiés, missionnée par la Communauté de communes du Cap Corse.

Tous les mois, cette équipe organise des **permanences d'information** à :

		
LURI	CASA CUMUNA HAMEAU A PIAZZA	1 ^{er} ET 3 ^{ème} MERCREDIS DU MOIS 9H00-12H00
CANARI	CASA CUMUNA PLACE DU CLOCHER	1 ^{er} MERCREDI DU MOIS 14H00-17H00
NONZA	SALLE DE LA CONFRÉRIE	3 ^{ème} MERCREDI DU MOIS 14H00-17H00



Planning des permanences pour le 2^{ème} trimestre 2023:

5 et 19 avril – 3 et 17 mai – 7 et 21 juin

CONTACT



06.60.12.62.07



opah-capcorse@urbanis.fr

*Communes concernées: Barrettali-Brando-Canari-Centuri-Ersa-Luri-Meria-Morsiglia-Nonza-Ogliastro-Olcani-Olmeta di Capicorsu-Pietracorbara-Pino-Rogliano-Sisco-Tomino.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAP CORSE

